

Jeune diplômé, avec ou sans expérience professionnelle, servez votre pays en rejoignant l'armée de l'air pour vivre une expérience hors norme en soutien des opérations aériennes.



Poste n° 2019-58 OFFICIER – Expert drone

Unité d'affectation : Direction de la sécurité aéronautique d'état (DSAé)
Bureau formation des équipages et exploitation des aéronefs
Base aérienne 107 – Villacoublay

Description du poste

UNITÉ

Appartenant à la Direction de la sécurité aéronautique d'état (DSAÉ), la section drone du bureau formation des équipages et exploitation des aéronefs (BFEA) est chargée d'animer et de coordonner les actions concernant l'ensemble des dossiers drones au sein de la DSAÉ comme au sein de l'aviation Etatique. Elle représente l'aviation d'Etat au sein du Conseil pour les Drones Civils et coordonne son action avec la DGAC et les fédérations représentatives. Elle participe à de nombreux travaux internationaux au sein de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, de l'Agence Européenne de Défense ou d'Eurocontrol. Elle assure le fonctionnement du logiciel Visu@ldrone et diffuse l'information au sein du réseau drone de la DSAÉ. Elle intervient dans de nombreuses formations en France et à l'étranger dans le domaine des drones.

POSTE

L'officier affecté à la section drone du BFEA est chargé de secondier le chef de la section, d'assurer le fonctionnement du système Visu@ldrone et d'animer le réseau drone interne à la DSAÉ. Il représente la DSAÉ dans les réunions civiles et militaires et participe à la connaissance des drones par l'ensemble de la communauté de l'aviation d'État. Il est également chargé d'effectuer une veille réglementaire nationale et internationale.

Profil recherché

CONDITIONS PARTICULIÈRES

- être de nationalité française ;
- avoir moins de 30 ans.

DIPLÔME – FORMATION

- être titulaire au minimum d'une licence universitaire ou d'un autre diplôme de niveau II dans le domaine scientifique.

EXPÉRIENCES ÉVENTUELLES

- connaissance éventuelle des drones civils (télépilote, expérience professionnelle,...).

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES REQUISES

- connaissances du domaine de la maîtrise des risques ;
- connaissances initiale de réglementation aéronautique (brevet théorique, BIA, expérience aéronautique) ;
- pratique de l'anglais courant (écrit et oral pour l'exploitation des textes réglementaires européens) ;
- connaissance en informatique (web master,...).

QUALITÉS REQUISES

- attrait pour l'environnement aéronautique en général ;
- sens de l'organisation, rigueur et méthode ;
- esprit de synthèse et aisance dans la rédaction ;
- goût pour le contact humain ;
- disponibilité.

Être militaire, c'est servir l'État, au sein des armées, en portant l'uniforme. Cela implique discipline, disponibilité et loyauté. Le sens de l'adaptation et le goût de l'effort sont des qualités indispensables.

Être officier, c'est être en situation de responsabilité, en particulier auprès du personnel placé sous ses ordres. Cela suppose d'avoir le sens de l'humain et une certaine forme d'exigence vis-à-vis de soi-même.

Informations complémentaires

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Dossier de candidature à retirer et à déposer complet dans l'un des 48 bureaux Air des centres d'information et de recrutement des forces armées (CIRFA/Bureaux Air) et sections d'information et de recrutement (SIR).

Liste des CIRFA et SIR sur devenir-aviateur.fr.

SÉLECTION

La sélection s'effectue sur **dossier**. Elle est suivie de **tests psychotechniques**, d'une **évaluation en anglais**, d'**épreuves sportives**, d'une **visite médicale** et d'une **enquête de sécurité**. Elle se termine par un **entretien de motivation**.

CONTRAT

Premier **contrat de 18 mois** couvrant la période de formation militaire en qualité d'élève officier sous contrat (EOSC). Dès la fin de la formation d'EOSC, les candidats signent un engagement de 3 ans renouvelable plusieurs fois.

FORMATION

Formation militaire de 12 semaines au Cours des officiers de l'École de l'air (COEA) de Salon-de-Provence.
TOEIC anglais effectué au cours de la FMGO.
(préparation à la charge de l'intéressé).

RÉMUNÉRATION MENSUELLE (SOLDE) *

- Aspirant ~ 1.460 € net(à l'issue de la formation militaire initiale)
- Sous-lieutenant ~ 1.740 € net(à partir de 6 mois d'aspirant)
- Lieutenant ~ 1.950 € net(après 1 an de sous-lieutenant)

* À titre indicatif, hors primes et indemnités. Données non contractuelles.